Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL175*
Durée : 5 heures
Dernière mise à jour : 23/02/2026

L'ASSIGNATION DEVANT LE TRIBUNAL JUDICIAIRE : LA PROCÉDURE DE A À Z

Direction scientifique

Corinne Bléry, Professeur de droit privé à l'université Polytechnique Hauts-de-France
Marguerite Aynès, avocate aux barreaux de Paris et New York, associée Grandjean Avocats
Charles-Émile Gérard, avocat au barreau de Paris

Notions et questions abordées

Cette formation permet de maîtriser la procédure sur assignation devant le tribunal judiciaire, de l'identification de la juridiction compétente à la conduite de l'instance. Elle aborde les conditions préalables à la saisine, les exigences formelles de l'acte et les modalités de communication électronique. Sont également évoqués, le fonctionnement de la mise en état et le rôle du juge. L'approche, à la fois juridique et pratique, vise à sécuriser la rédaction des actes et la gestion des contentieux. Cette formation s'adresse aux professionnels du droit souhaitant consolider leurs pratiques procédurales.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser la compétence du tribunal judiciaire (d'attribution et territoriale) pour déterminer la juridiction compétente
- Identifier les cas de tentative préalable de règlement amiable obligatoire et leurs exceptions
- Connaître les mentions obligatoires de l'assignation pour éviter les causes de nullité
- Rédiger une assignation conforme aux exigences du Code de procédure civile (mentions obligatoires, exposé des moyens, dispositif, bordereau de pièces)

Programme

Thème n° 1 - Avant la saisine du tribunal judiciaire
- La compétence d'attribution et territoriale du tribunal judiciaire
- Les fonctions particulières au sein du tribunal judiciaire
- Les formations de jugement
- La tentative préalable de règlement amiable obligatoire (article 750-1 CPC)
- Les règles de représentation par avocat

Thème n° 2 - La saisine du tribunal judiciaire
- La prise de date auprès du greffe
- Les mentions obligatoires de l'assignation (articles 54, 56, 752 CPC)
- Le principe de territorialité de la postulation
- Les bonnes pratiques de rédaction
- Le placement de l'assignation

Thème n° 3 - La constitution en défense
- L'obligation de constitution d'avocat et les délais
- La constitution par RPVA
- Les conséquences de l'absence de constitution

Thème n° 4 - La mise en état
- Les circuits procéduraux (court, moyen, long)
- La mise en état conventionnelle
- L'audience de règlement amiable (ARA)
- Les pouvoirs du juge de la mise en état
- La clôture et le jugement

Thème n° 5 – Le jugement
- La terminologie
- La force exécutoire

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports la procédure sur assignation devant le tribunal judiciaire : audio, bloc interactifs, schémas, modèles d'actes, quiz de validation des acquis, ressources complémentaires téléchargeables.

Prérequis

Aucun prérequis

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, élèves avocats, juriste contentieux, étudiants de Master ou IEJ ayant opté pour l'épreuve de procédure civile

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux